

LES ÉCHOS

de Scy-Chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N° 12 JANVIER 1999

SOMMAIRE

Editorial	2	Les Chantiers	7	Scy-Chazelles d'hier	
du Conseil	3	Vie des Associations	8	et d'aujourd'hui	12
Dossier du Mois	4	Animations	10		



Mark Pelloni

Un grand chantier pour 1999

Je formule des vœux pour que chacune et chacun d'entre vous vive une année de fin de millénaire riche en joies, féconde en amitiés, exempte de soucis et surtout de grandes épreuves.

Je souhaite sincèrement que ceux qui sont accablés par la maladie, la solitude, le chômage, l'exclusion voient enfin leur situation s'améliorer.

Préparons-nous à entrer confiants dans le troisième millénaire. Le grand chantier de l'année à Scy-Chazelles sera l'Ensemble Culturel et Scolaire de l'école B. Rabas.

Monsieur Quinio vous présente les caractéristiques techniques, architecturales et financières de cet ensemble en pages intérieures de ce bulletin.

Je voudrais seulement ici vous confier les motivations de nos choix et l'intérêt que présente cette réalisation pour la commune.

Nous disposons depuis 3 ans de la salle de l'Esplanade dont l'utilité est incontestable, dont la qualité est appréciée et dont le taux d'utilisation et d'occupation est très satisfaisant. Il apparaît à l'usage qu'un tel équipement était nécessaire tel qu'il est et là où il est. Sa superficie est relativement modeste mais la nécessité d'une grande salle est rare et celle d'une très grande salle exceptionnelle. Or le devoir premier des élus est de ne jamais rien entreprendre qui soit surdimensionné ou inutile. C'est une règle élémentaire de bonne gestion. Nous avons donc renoncé à une très grande salle pour des raisons budgétaires (investissement et fonctionnement) et parce qu'elle n'aurait pas été assez fréquemment utile.

Une salle plus vaste que la salle de l'Esplanade était nécessaire néanmoins et la seule façon de garantir un taux d'occupation valable était de l'intégrer au groupe scolaire qui ne dispose plus de préau depuis l'ouverture de la 6ème classe en 1996 et qui n'aura plus aucun espace d'activités sportives lorsque la 7ème classe aura été aménagée. Le nouvel ensemble constituera un élément indispensable du groupe scolaire en lui apportant une salle d'activités sportives, essentiellement gymniques, qui comprendra une salle de cantine également nécessaire ainsi qu'un

préau. La grande salle permettra de plus toutes sortes d'activités scolaires d'éveil ou de fêtes y compris pour les classes maternelles. (Il est arrivé par le passé que les enfants aient été obligés de se rendre dans d'autres communes). Enfin cette salle sera ouverte aux associations et aux sigéo-castellois qui en exprimeront le désir comme c'est le cas actuellement pour la salle de l'Esplanade.

L'orientation scolaire de l'ensemble permet également les meilleures perspectives de subventions.

La Bibliothèque Centre Documentaire qui sera intégrée dans ce bâtiment sera accessible aux enfants durant toute l'année scolaire et à tout le monde tout au long de l'année. Elle sera subventionnée à 70% et son aménagement intérieur sera subventionné à 100%. Elle donnera enfin des locaux décents à une bibliothèque qui disposait jusqu'à présent de locaux minables.

De plus cette réalisation aura des retombées favorables sur la Maternelle Sous les Vignes qui pourra être agrandie par la libération de locaux actuellement occupés. Or les écoles maternelles de Scy-Chazelles ont des problèmes de sureffectifs puisque nous avons dû renoncer à accepter les petits de 2 ans. Une classe supplémentaire est donc nécessaire.

Vous comprenez mieux maintenant toutes les motivations de notre choix. L'implantation sur le site scolaire permet d'assurer une rentabilisation optimale de cet équipement. Il permet également d'éviter l'achat d'un terrain que tout autre choix aurait rendu indispensable compte tenu de l'absence de réserve foncière valable. Or un achat de terrain n'est jamais subventionnable. Le seul terrain aurait coûté presque aussi cher que ce qui restera à la charge de la commune pour l'ensemble du projet.

Toute l'Equipe Municipale espère ainsi avoir répondu au mieux à votre attente et se joint à moi pour vous renouveler nos meilleurs vœux de bonne année.

Votre Maire
Jacques STRAUB

VIE DU CONSEIL

Environnement

De nouveaux **bancs** équipent la **place de l'Esplanade**.

Des **bandes sonores** ont été installées **en haut de la rue du Saint-Quentin** pour ralentir les véhicules venant de la route Touristique.

Des **plantations** agrémenteront la **voie de la Liberté** en complément des travaux réalisés cet été (voir plus bas).

Travaux

La **réfection des trottoirs Voie de la Liberté** (2 tranches de la rue des Sorbiers jusqu'à Moulins) est terminée. Les nouveaux aménagements, réalisés dans un but **d'amélioration de l'environnement et de la sécurité** nécessitent certains changements d'habitudes de circulation et entraînent quelques difficultés. Nous avons essayé de les réduire au maximum en intervenant pendant les travaux. Ces petites contrariétés sont largement



compensées par l'amélioration importante des trottoirs et de la sécurité.

Les travaux de **restauration de la Chapelle fortifiée** se poursuivent.

Les **trottoirs** en regard des nouvelles constructions **rue Pichon et rue de l'Etang** sont terminés.

Les travaux de renforcement du **réseau pluvial chemin du Longeau** ont été réalisés. L'insuffisance de l'ancien réseau entraînait des inondations importantes dans les habitations de la voie.

La **réfection du grillage** extérieur et de celui des buts se poursuit sur le **Stade Municipal** (équipes techniques et bénévoles de l'AS Scy-Chazelles).

Les études en vue de la **réfection de la rue Robert Schuman** sont en cours (enfouissement

des réseaux et voirie). Les travaux devraient démarrer en 99.

Divers

Nous avons fait l'acquisition d'une **lame à neige** pour le tracteur des Services Techniques. Cette lame a déjà pu servir lors des chutes de neige récentes.

A vous de jouer...

La municipalité fait des efforts importants pour améliorer **la sécurité dans les rues** de la commune (aménagement voie de la Liberté, ralentisseurs, signalisation...)

Ces efforts ont leur limite... qui est le civisme de chacun.

Nous vous appelons une fois de plus à la plus grande prudence sur les voies de la commune, grandes ou petites.

Par ailleurs, la **réglementation contre le bruit** a été renforcée ces derniers temps. Aussi, la police municipale sera-t-elle amenée à intervenir de façon plus importante sur les excès qui pourront être constatés.

Rappelons à ce sujet les **aboissements prolongés des chiens**, les **passages de tondeuses à moteurs** en dehors des heures autorisées (Semaine : 8h30-12h ; 14h30-19h30 - Samedi : 9h-12h ; 15h-19h - Dimanche : 10h-12h), et les **bruits intempestifs des deux-roues** qui nous sont fréquemment signalés (entre autres...)

Les problèmes de stationnement ont toujours existé. Pour sauvegarder harmonie et paix dans notre commune, il convient de rappeler quelques principes :

- **ne pas stationner sur les trottoirs**
- **respecter les carrefours et les bandes jaunes** dans le haut du village
- **utiliser son garage personnel** quand on a la chance d'en avoir un.

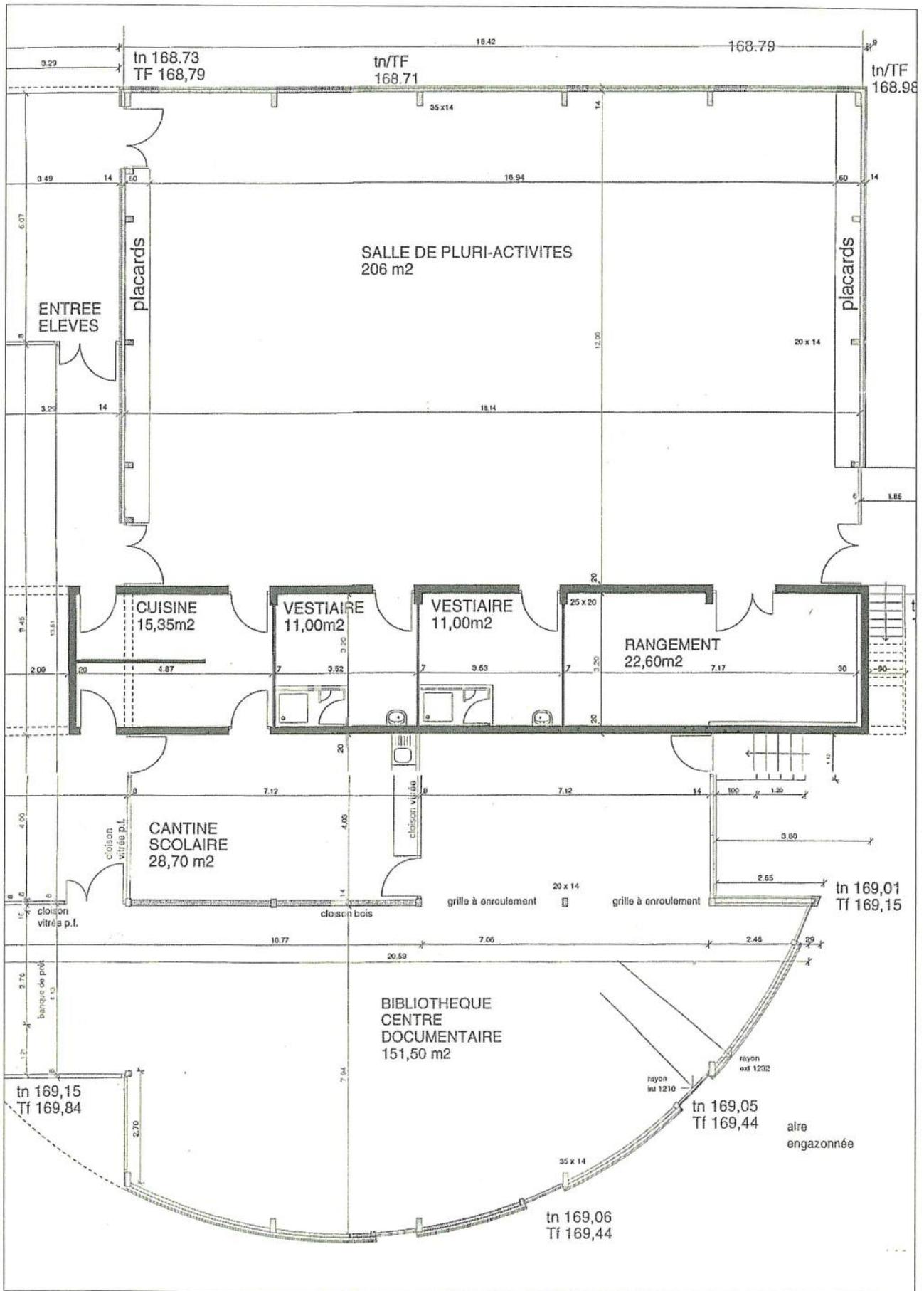
Pascal Boyer



Travaux "Le Corbillard"

DOSSIER DU MOIS

Plan de l'ensemble culturel et scolaire



DOSSIER DU MOIS

L'ensemble culturel et scolaire de la rue de la Cheneau

Le carrefour de la rue de la Cheneau et de la rue de la Passerine va connaître une activité intense à compter du printemps prochain. C'est à cet endroit que se dressera en l'an 2000 un ensemble culturel et scolaire qui sera un lieu d'activités et de rencontres pour tous ceux qui voudront participer à la vie communale, et apportera aux enfants de nos écoles les structures complémentaires indispensables à leur épanouissement. En même temps que sa construction nous réaliserons une septième classe avec ses annexes à l'emplacement de l'actuel préau couvert utilisé, à l'occasion, en bureau de vote. Ce nouveau centre culturel et scolaire se situera exactement en face des écoles primaires et dans la continuité du square situé au carrefour de la voie de la Liberté et de la rue de la Cheneau.

Cette situation a été choisie en raison de l'existence, à cet endroit, d'un terrain communal suffisamment vaste pour recevoir cette construction. La surface globale du bâtiment projeté s'établira autour de 590m² sans compter la septième classe et ses annexes. Il accueillera une salle de pluri-activités de 206 m² qui sera utilisée régulièrement par les élèves des écoles et qui sera également disponible pour toutes activités associatives. Une cuisine relais permettra de servir des repas aux élèves qui le souhaiteront dans la cantine qui sera créée. La bibliothèque quittera les locaux exigus qu'elle occupe actuellement pour s'installer dans un volume spacieux de plus de 150 m². Enfin, un préau couvert permettra aux enfants de se mettre à l'abri. Il a été, en outre, prévu la conservation d'une emprise au sol permettant, en cas de besoin, l'extension pour une huitième classe.

Le coût prévisionnel de cet investissement s'élève à 3.600.000 f.HI. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture "PLAN LIBRE" et le bureau d'étude "OTH" est chargé de seconder le maître d'œuvre. Le choix du projet architectural a fait l'objet d'un concours. Il s'agit d'un bâtiment d'une architecture moderne avec un toit monopente devant s'intégrer entre les constructions traditionnelles de la voie de la Liberté et la perspective sur le Mont St Quentin. Le plan s'organise autour du hall d'entrée situé à proximité de l'accès aux écoles. Les façades seront traitées en double peau avec, en extérieur, un revêtement prenant la forme d'un bardage en lames de bois ou en panneaux de bois. Ces façades seront largement vitrées afin de permettre, notamment à la bibliothèque, de recevoir un éclairage naturel maximum.

Situé en position centrale, près des écoles, de l'église, et du futur quartier à urbaniser "En Prille", cet ensemble culturel et scolaire permettra enfin à tous les Sigéos-castellois de disposer d'un lieu de rencontres et d'échanges.

Yvon Quinio

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

M. Claude SCHWARTZ

Secrétaire Général

- Préparation et suivi des Conseils Municipaux - Affaires Juridiques
- Informatique - Budget - Gestion du Personnel - Gestion Foncière

SERVICES TECHNIQUES

Roland FLORQUIN

Agent de maîtrise principal

Responsable des services techniques

Coordination et distribution des tâches

Bernard GUSSE

Agent d'entretien

Yannick EMO

Conducteur

Jean SUROWANIEC

Agent d'Entretien

+ 1 à 3 Contrats

Emploi-Solidarité

suivant la période

Tâches générales

Jérôme VINCENT

Paysagiste (Emploi-jeune)

SERVICES ADMINISTRATIFS

Marcelle PLUGER-TOFFOLINI

Adjoint Administratif

Accueil public, Etat-civil, Elections

Etrangers, Affaires Militaires

Aide sociale, Permis de construire

Marylise GUITARD

Agent Administratif à mi-temps

Comptabilité et gestion cantine

Crédits scolaires, Secrétariat

Accueil public, Réception courrier

Samira BENDAOU

Agent Administratif à mi-temps

Accueil Public, Secrétariat

Aide à l'Etat-civil et aux Elections

Jeannine KALIKY

Contrat Emploi-Solidarité

Secrétariat, Expédition courrier,

Divers

ECOLES

Annette LEON

Gabrielle GORIA

Isabelle SCHOLTES

Sandrine CHERY

Agents spécialisés des écoles maternelles

Aide aux institutrices dans la prise en charge des enfants

Entretien des écoles

Nicole JULLIERE

Agent d'entretien à temps partiel

Entretien groupe scolaire et mairie

Laurette LINCKENHELY

Françoise DEBARRE

Agents d'Entretien à temps partiel

Entretien du Groupe Scolaire

Mme Josyane GUSSE

Employée à temps partiel

Surveillance des enfants à la cantine

Nathalie SUMIGALSKI

Contrat Emploi-Solidarité

Bibliothèque

POLICE

Jean-Pierre DANOIS

Brigadier-Chef

La Voie de la Liberté : travaux terminés



C'est en deux années au lieu de trois projetées que la voie de la Liberté, dans sa portion située entre le carrefour de l'ex- "Bel-Air" et la commune voisine de Moulins-les-

Metz a été terminée.

Notre démarche, comme cela a déjà été précisé, était de sécuriser, aussi bien pour les riverains que pour les utilisateurs, cette route nationale qui traverse notre commune. Pour atteindre ce but, il a fallu mettre en application, après études, des décisions techniques :

- rétrécissement de la chaussée
- passage à deux voies
- mise en place d'îlots centraux pour protéger les passages piétons, etc...

avec comme seul objectif : ralentir la circulation.

Ces décisions techniques vont quelque fois à l'encontre de quelques intérêts particuliers, mais la sécurité de tous doit primer. Il faut savoir faire individuellement un effort ou changer ses habitudes afin que l'ensemble d'entre nous puisse bénéficier de mesures collectives qui n'ont qu'un seul but : L'INTERÊT GENERAL.

Ceci étant dit, je tiens à remercier les services de la DDE et de l'Etat pour leurs compétences et l'aide technique qu'ils nous ont apportées.

Cette assistance s'est traduite par la réfection totale de l'enrobé de la route nationale garantissant ainsi une plus grande sécurité au trafic routier.

Enfin, pour redonner à cette voie importante de notre commune un aspect plus agréable et moins minéral, le personnel technique communal a commencé à planter des arbres. Merci à tous, et surtout à vous amis automobilistes de bien vouloir respecter ce travail.

Yvon QUINIO

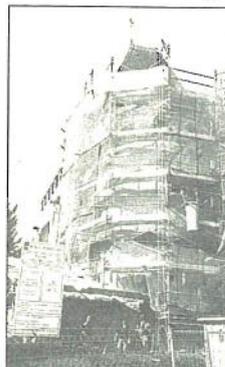


Quelques chiffres et informations :

- coût des travaux des trois tranches (97 et 98) : 2.225.600EHT dont 29% de subventions départementales
- type de consultation : appel d'offres ouvert
- entreprise retenue : Les Travaux Publics de l'Est (LTPE)
- signalétique et protection piétons : société ACODIS
- maîtrise d'œuvre : DDE
- mission de coordination : société AFICOOR

Restauration de l'église Saint Quentin

C'est en 1177 que se situe la construction de cette église. Dédiée à Saint Quentin jusqu'en 1409, elle fut fortifiée pour mettre les habitants à l'abri des brigands et des pillards (guerre de 30 ans 1618-1648). Sous Charles IX commencèrent les guerres de religions. L'église de Scy fut affectée au culte protestant, celle de Chazelles conserva l'ancienne foi et put accueillir les paroissiens qui ne voulaient pas suivre la nouvelle religion.



En 1809 l'église perd la qualité de paroisse au profit de l'église Saint Rémi. Depuis 1966, elle abrite la sépulture de Robert Schuman, et fait partie des premiers édifices classés en Moselle.

Le bâtiment présentait des problèmes de fondations, d'infiltrations et d'assainissement. Sous la direction de M. Goutal, architecte en chef des monuments historiques, une étude préalable suivie d'un projet de rénovation a été engagée. La première phase de travaux actuellement en cours prévoit la réfection des parties : clocher, abside, chapelle ainsi que la réalisation des drainages et nivellement.

JP GRETHEN

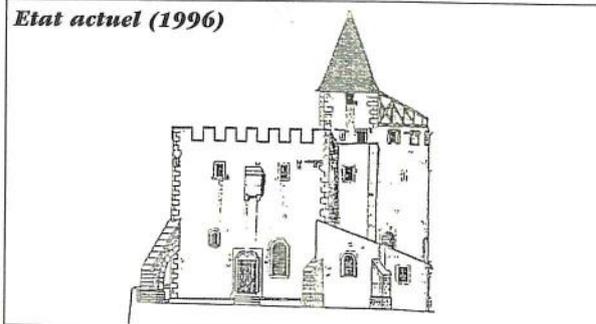
Quelques chiffres :

Subvention état 40%	314.379 FTTC
Subvention départ. 40%	314.379 FTTC
Don. Fondation R. Schuman	200.000 FTTC
Charge communale	119.095 FTTC

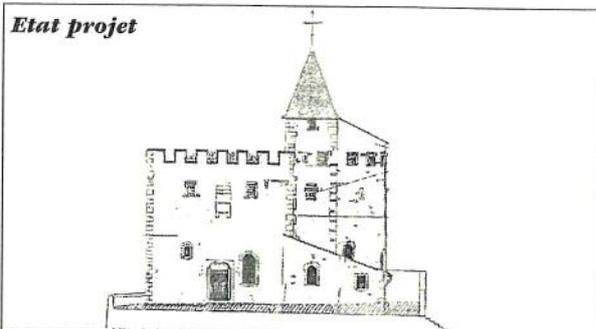
L'aspect extérieur sera modifié par la suppression des contreforts réalisés par l'architecte allemand Tornou, la suppression des colombages bois de l'abside, la réfection des enduits.

Le bâtiment ainsi conforté pourra témoigner pour les prochains siècles.

Etat actuel (1996)



Etat projet



ANIMATIONS



Saint-Quentin

Début octobre, 60 étudiants en "Maîtrise environnement et technique" de l'université de Metz, se sont employés au débroussaillage des plateaux du Saint-Quentin. Armés de boues et de beaucoup de courage, ils ont effectué un travail considérable, malgré la pluie battante.

Prochains chantiers associatifs : le 10-01, 24-01, 07-02, 21-02 de 9h à 12h. RV point de vue, route touristique.



Le drapeau européen à Scy-Chazelles

Sous le haut patronage du secrétaire aux Anciens combattants, une cérémonie symbolique a eu lieu le 7 Novembre en l'honneur de Robert Schuman. Chaque représentant des différents pays d'Europe a porté le drapeau (dont le parcours a commencé le 1er juillet 1989) à l'intérieur de la chapelle pour le déposer sur la sépulture de R. Schuman.

Saint-Nicolas

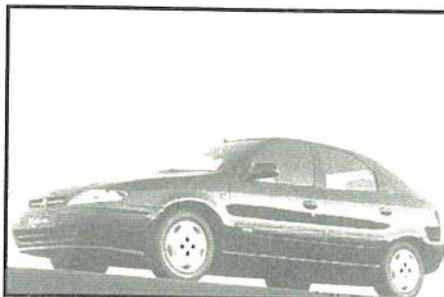
Samedi 5 Décembre, Saint-Nicolas est venu à Scy-Chazelles, dans toutes les écoles, avec des friandises pour tous. Le même après-midi les enfants ont eu le plaisir d'assister à un grand spectacle de magie.

Le Père Noël veillait sur eux à l'entrée de la salle de l'Esplanade et avait invité la neige pour que le spectacle merveilleux continue.



Concours des Décorations de Noël

Il est reconduit cette année pour le plaisir de tous les habitants qui guettent la nouveauté, admirent l'ingéniosité, apprécient la convivialité de ces rues illuminées. Récompense des 3 gagnants lors des voeux du Maire.



AGENT CITROËN

Claude COLIN



CITROËN

60, voie de la Liberté 57160 Scy-Chazelles
Tél. 03 87 60 06 78 - Fax 03 87 60 23 49

Champion

66-68, Voie de la Liberté
57160 SCY-CHAZELLES
Tél. 03 87 60 41 62

VIE DES ASSOCIATIONS

Les Associations de la Commune

AIDES ET LOISIRS SCY-CHAZELLES ASSE "LES DAUPHINS"	03 87 60 25 83 03 87 60 27 82	Présidente : Mme CUSUMANO Association sportive et socio-éducative (organisation et gestion d'activités extra-scolaires) Présidente : Mme DA ROS Tél. 03 87 60 15 50
A.S. SCY-CHAZELLES ASSOCIATION DUNE	03 87 60 31 75 03 87 60 11 22	Football jeunes et adultes. Rue du Stade. Président : M. DENANCE Relaxation, symbolique du corps, travail sur le souffle autour du Tai Qi Chuan. Groupe scolaire Bernard Rabas, le mercredi soir à 20h. Présidente : Mme FOUDA-Tchoungui
BIBLIOTHEQUE RELAIS	03 87 60 25 92	1, rue de la Passerine. Mardi 16h-18h, mercredi 14h-16h, samedi 10h-12h. Responsable : Mme de QUIÉVRECOURT
CERCLE DES ANCIENS COULEURS ET PREFERENCES ENERGYM	03 87 60 01 09 03 87 60 28 88 03 87 30 82 69	Rue de Crimée. Président : M. MIALET Présidente : Mme RIGAUX Salle de l'esplanade les mardi 19h15 à 20h15 - 20h30 à 21h30 Présidente : Mme RESTELLI
ECLAIREURS DE FRANCE LOISIRS et AMITIES SPORTIVES	03 87 60 15 50 03 87 60 10 84	Gymnastique d'entretien du 3e âge et gymnastique aquatique à Montigny. Président : M. FOURNIER
PERSPECTIVE, ART et CULTURE et SEL du Val de Metz	(système d'échange local) 03 87 60 23 79	Président : M. MUNIER
SCOUTS DE FRANCE SCY-CHAZELLES LOISIRS	03 87 60 42 90 03 87 60 22 88	Mercredis récréatifs soirées "ado", couture, tricot, peinture sur soie... Rue de Crimée. Présidente : Mme ORLIANGE
SCY-CHAZELLES 2001 SOUVENIR FRANCAIS TENNIS CLUB UNION PAROISSIALE	03 87 32 33 59 03 87 60 06 44 03 87 60 44 47 03 87 60 07 88	Président : M. LAMORLETTE Président : M. MUSSOT Rue de l'Etang. Présidente : Mme JEANPERT Président : M. MAROIS



Sortie des Anciens

Toujours aussi dynamiques, les anciens ont apprécié leur dernier voyage ; la Normandie offre des plaisirs aussi variés que toniques : promenades sur les plages du débarquement ou à Jersey, autocar, bateau, marche à pied : les plaisirs étaient diversifiés, d'autant plus que la dégustation de cidre ou même de calvados (quel délice pour parfumer une moëlleuse crêpe aux pommes !) effaçaient la fatigue.

Les expositions de "Couleurs et Préférences"

De nombreuses expositions se succèdent, grâce au dynamisme de Mme Rigaux. Sculptures et peintures d'art contemporain sont exposées à la conciergerie de la maison Robert Schuman. Du 20 septembre au 4 octobre : Catherine DEMORAUD, sculpteur et Alexander VOGELS, peintre hollandais
Du 5 au 20 décembre : Franco ADAMI, sculptures et croquis.

Actions de l'Association "Aides et Loisirs"

Il semble que la présidente Mme Cusumaco atteint l'objectif qu'elle se donnait quand elle disait vouloir "faire bouger, faire se rencontrer les gens du village". De nombreuses manifestations ont jalonné ce dernier trimestre :

- Mercredi 2 Septembre : **bourse aux vêtements**
- **Halloween** a remporté un franc succès : 150 enfants qui avaient rivalisé d'imagination dans leurs déguisements, ont "semé la terreur" dans nos rues... avant de se régaler car les friandises seules ont pu calmer les démons...
- Visite de l'**Exposition "La Toison d'Or"** au Château Malbrouck à Manderen le 5 Novembre
- Dimanche 29 Novembre : **Marché des Jouets**
- Dimanche 6 décembre : **Marché de Noël**



RECENSEMENT

Recensement de la population : c'est pour bientôt ! en mars 99

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour les actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communauté" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et Samedi de 10h à 12h30

GARNET

Naissances

Vivian KAMINSKI 05/06/98
Yanis Pascal José Patrick BOUILLET 24/08/98
Kenan Loïc LADANE 01/09/98
Maxime VECCHIO 19/09/98
Gauthier Franck PERCEVAL 30/09/98
Marine Laura THOMAS 01/10/98
Clara PETRACHI 09/10/98
Sophie GUINEBERT 19/10/98
Florent Gérard BAUER 15/11/98

Décès

M. Norbert Gérard Léon KLEIN 22/09/98
M. André Marcel Georges KEMPNIH 28/09/98
M. Guy Bernard René Léon AUBERT 15/10/98
Mme Anne-Marie GALLOU 28/10/98
Mme Marie Marguerite PACORET Veuve LE FOULER 15/11/98
Mme Jacqueline Jeanne Lucie HUNCKLER épouse GOUX 23/11/98

SCY-CHAZELLES SERVICES

SAMU 15 ou 03 87 62 27 11
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17 ou 03 87 56 69 99
2, rue Albert Bettanier Metz Queuleu
BUREAU DE POLICE
Dépôt de plaintes Gendarmerie de Metz Queuleu
POLICE MUNICIPALE M. DANOIS 03 87 60 46 53
SERVICE DU MEDECIN DE GARDE 03 87 74 39 39
CENTRE ANTI POISON NANCY 03 83 32 36 36
MEDECIN Dr KEUFFER 03 87 60 09 64
10, rue de la Tour - Scy-Chazelles
CHIRURGIEN DENTISTE 03 87 60 02 40
Dr ENGELS-DEUTSCH - 91b, voie de la Liberté
PHARMACIES
Pharmacie Grojean 03 87 30 54 51
92, rue du Général de Gaulle - Longeville les Metz
Pharmacie de la Plage 03 87 60 02 03
11, rue de Metz - Moulins Centre

INFIRMIERES

Mme S. CAPOVILLA - 15, rue Alfred Picbon 03 87 32 72 19
Mme FOUDA TCHOUNGUI-19, rue Saint Nicolas 03 87 60 11 22
ORTHOPHONISTE Mme E. POIGNON 03 87 60 08 29
83, voie de la Liberté
PEDICURE PODOLOGUE 03 87 60 43 43
Mme MC MONNIER-RIGOLLET - 83, voie de la Liberté
ASSISTANTE SOCIALE
Mme LACASSIN 03 87 66 13 00
42, rue de Bourgogne à Moulins St Pierre 03 87 63 43 14
Jeudi de 9h à 11 h
TAXI - B. PIFLINGER - 5, rue Saint Nicolas 03 87 60 02 24
PRESBYTERE CATHOLIQUE 03 87 60 10 51
15, rue de Crimée - M. l'Abbé Gabriel Normand Fax 03 87 60 25 48
PRESBYTERE PROTESTANT 03 87 60 63 66
68, rue Wilson - Ars sur Moselle

PETITES ANNONCES

Jeune fille sérieuse, disponible soirs et week-ends, pouvant se rendre à domicile, cherche à garder enfants ou à exécuter divers travaux ménagers. adr. à Eve Danois 03 87 60 46 53 - 06 11 25 86 72

Etudiante aimant beaucoup enfants, sérieuse et très expérimentée, cherche à faire gardes en journée ou le soir et à donner cours particuliers Metz et alentours - Contacter Marie 03 87 60 59 25

Vends bateau Skanes 575 (cause double emploi) Mécanique neuve Rens. 06 12 69 08 32 - 100 000 Francs

A louer : Terrain 23 a 97, en limite ban de Lessy. Référence cadastre S5 n°1 - 02 98 74 20 03

Perdu chat mâle blanc et noir, appelé "Caramel" tatoué - 03 87 60 35 87 - Perdu le 6 septembre...

A louer F3 + Terrasse + Garage - Clos Sainte Marie Scy-Chazelles Etat neuf 4500 F/mois soir 03 87 65 92 61 ou 06 09 48 59 10

Objets Encombrants

9 Janvier - 3 Avril - 3 Juillet - 2 Octobre 99

Les inscriptions sont closes 5 jours avant la collecte. Définition des déchets ménagers encombrants à déposer aux dates indiquées, à l'exclusion de tout autre dépôt : ils comprennent tous les objets produits par les ménages qui, en raison de leur dimension, poids ou forme, sont incompatibles avec des récipients de collecte ou des sacs plastiques.

Sont compris : le mobilier et appareils électro-ménagers usagés : meubles, sièges, canapés, lits, matelas, sommiers, cuisinières, machines à laver... - les résidus de bricolage familial : planches, papier peint, petit outillage - branchages liés en fagots et résidus de jardin - petites pièces automobiles - petites pièces de ferrailles.

Sont exclus : produits liquides ou pâteux, même en récipients clos - pneumatiques - verre ou gravats de jardinage ou de démolition - produits toxiques (piles, batteries, peinture) - produits inflammables ou explosifs (solvant, alcool) - produits de vidange - déchets médicaux - déchets non refroidis (cendres) - objets d'un volume supérieur à 1.5 m³ et d'un poids supérieur à 200 kg - toutes pièces métalliques susceptibles d'endommager le matériel de collecte - déchets provenant des commerces, usines ou industries.

SOS Amitiés Metz Lorraine

Une écoute, non directive, apolitique, non confessionnelle est assurée par 45 écoutants bénévoles, qui se relaient tous les jours, 24h sur 24, pour apporter une aide et un appui auprès des personnes confrontées à des situations difficiles, parfois douloureuses, et qui n'ont pas la possibilité d'en parler à leurs proches. Les conversations sont confidentielles, dans le plus strict anonymat.

Si un jour, vous êtes seul, angoissé... SOS AMITIE METZ LORRAINE - 03 87 63 63 63

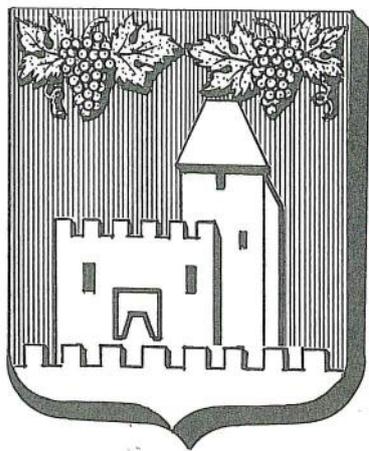
SOS AMITIE cherche des bénévoles pour renforcer son équipe messine. Si ce type d'engagement vous intéresse, écrivez à : SOS AMITIE METZ LORRAINE - BP 20352 - 57007 METZ CEDEX 1

La boutique logement au service des 16-25 ans 33 bis, boulevard Maginot 57000 METZ - Tél. 03 87 39 08 28 - Fax 03 87 39 08 20

Ce n'est pas une agence mais un point d'accueil ouvert chaque matin. Vous y trouverez une aide pour construire un projet logement en établissant un budget et en mobilisant d'éventuelles aides financières.

C'est aussi un lieu de réponse pour les jeunes qui ont des difficultés à payer leur caution et à trouver un garant. Pour de plus amples informations, contacter Mme Badina 03 87 39 08 28.

Scy-Chazelles d'hier et d'aujourd'hui



Le BLASON de Scy-Chazelles

Notre commune possède un blason qui s'énonce comme suit : De gueules à l'église fortifiée, issant d'une champagne crénelée, le tout d'argent, accompagné en chef de deux grappes de raisin d'or.

Ce langage peut paraître obscur de prime abord, pourtant il est très clair pour ceux qui s'intéressent à l'histoire, à la tradition et aux blasons.

L'Héraldique (ou science du blason) obéit à des règles très strictes et finalement très simples :

Il y a 5 couleurs (émaux) principales et 2 métaux qui sont représentés soit par la couleur, soit par des hachures conventionnelles :

le gueules	figuré par le rouge ou	
l'azur	figuré par le bleu ou	
le sable	figuré par le noir ou	
le sinople	figuré par le vert ou	
le pourpre	figuré par le violet ou	
l'or	figuré par le jaune ou	
l'argent	figuré par le blanc	

Une des règles premières dit qu'il ne faut jamais superposer 2 émaux (couleur sur couleur), ni 2 métaux.

De ce point de vue, on peut dire que notre blason est parfaitement régulier. "De gueules" signifie que le champ (ou fond) est rouge (ici en hachures verticales), sur lequel se surperpose une chapelle fortifiée "issant" (du vieux français "issir = sortir") d'une "champagne" (partie inférieure du champ) crénelée (forteresse), le tout d'argent (métal figuré en blanc), accompagné en chef (partie haute du blason) de 2 grappes de raisin d'or (métal figuré en jaune, ici en un semis de petits points).

La chapelle est le monument le plus ancien et le plus connu du village et les raisins évoquent le célèbre vignoble de Scy-Chazelles.

Les couleurs n'ont pas été choisies au hasard, elles se rapportent au blason de la Lorraine - que chacun connaît - et qui porte : or, argent et gueules. Autrefois, il n'était pas rare que des seigneurs ou des villes affirment leur fidélité à leur suzerain en adoptant ses couleurs.

Tout le monde, même les illettrés, savait lire un blason, dès qu'on annonçait la couleur, expression encore employée aujourd'hui - de même que le mot d'argot "blase" qui veut dire : "le nom".

C'est ainsi qu'on peut faire de l'héraldisme sans le savoir !

André Flori